



Côte d'Abraham,
le 21 avril 2001 : les gaz
descendent sur St-Roch.

PHOTO BENOÎT AQUIN POUR RECTO VERSO

Les Québécois gazés **NE SAURONT JAMAIS**

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, à Québec, ne sauront jamais si les 4 037 cannettes de gaz lacrymogènes tirées dans leur quartier pendant le Sommet des Amériques auront des effets nocifs à moyen ou long terme sur leur santé.

PAR DENISE PROULX

Début mai, la Direction de la santé publique de Québec a vainement tenté d'évaluer, avec un laboratoire mobile, la quantité de particules restées en suspension dans l'air. «Le but était d'avoir une meilleure idée scientifique sur la persistance des gaz et de rassurer la population. Nous recevons encore des patients qui auraient développé de l'asthme à la suite du Sommet des Amériques. D'autres personnes sont inquiètes quant aux dangers pour les fœtus et les risques de cancer», rapporte le Dr Marc Rhainds, responsable des mesures d'urgence. La Ville de Québec s'était engagée à fournir des employés des travaux publics et des pompiers pour aider à l'opération.

La Direction régionale du ministère de l'Environnement du Québec a jugé que l'analyse ne fournirait pas de données pertinentes. Serge Goulet, de la Direction de la coordination opérationnelle des urgences et des enquêtes, affirme que l'équipement n'était pas adapté aux besoins de l'étude. «Les résultats n'auraient pas été concluants, puisqu'on savait en partant que le problème était à l'intérieur des résidences».

Trois gaz toxiques

Trois types de gaz ont été utilisés pour disperser les manifestants anti-mondialisation. Le vendredi soir, la Sûreté du Québec et la GRC ont utilisé des gaz de type CS, composés de chloracétophène malonotrite, un produit hautement toxique qui peut causer des problèmes respiratoires

et, dans certains cas, un œdème pulmonaire. Le produit peut occasionner des diarrhées et une baisse de pression artérielle.

Le samedi, les policiers ont eu recours au CN, un gaz dont le résidu, sous forme de poudre blanche, ne peut se dissoudre qu'à l'aide de solvants organiques. Son usage cause des irritations aux yeux, procure une sensation de brûlure sur la peau et peut même causer une cécité temporaire lorsqu'une personne est exposée à une grande concentration du produit. La police a aussi lancé du CNOC, un produit de même toxicité que le CN, mais qui contient en plus du poivre de cayenne.

Selon des études internationales, les effets de ces gaz sur la peau peuvent durer 14 jours. La poussière très fine infiltrée dans les logements ou accumulée au sol

Arrestations politiques

PAR ANNE-MARIE TREMBLAY

Au terme de trois jours de manifestations contre le Sommet des Amériques, du 20 au 22 avril 2001, 460 personnes avaient été emprisonnées. «C'est clair qu'il y a eu des arrestations politiques», affirme M^e Pascal Lescaubeau, qui a créé un regroupement des avocats venus en aide à plus de 200 manifestants.

Selon les services correctionnels, 90 % des personnes arrêtées en étaient à leur première démêlée avec la justice. «Et ceux qui ont un dossier, ça peut aussi bien être à cause d'un ticket pas payé. Ça ne veut pas dire qu'ils ont un dossier au criminel», précisait le porte-parole des services correctionnels, Guy Samson.

Si les tactiques des contestataires se perfectionnent, les armes des forces de l'ordre deviennent plus puissantes : poivre de Cayenne, canons à eau, balles de plastiques, gaz de toutes sortes, fusils à décharge électrique (*Taser*), etc.

«Il faut mettre en garde les autorités policières contre l'envie de se lancer dans la course à l'armement», avertit André Paradis, de la Ligue des droits et libertés. «La police a une tendance naturelle à privilégier l'ordre aux dépens de la liberté d'expression publique. Face à une mobilisation, il faut que les policiers rappellent aux forces de l'ordre que manifester est un droit.»

demeure active. Elle émet des vapeurs pendant plusieurs semaines, selon l'intensité des vents. □